

Sommaire

Pour accéder aux différentes rubriques, il vous faut cliquer sur les liens ci-après :

| | |
|--|----------------------|
| Les brèves du service public : les trois fonctions publiques | p. 1 |
| Repères économiques et financiers | p. 2 |
| Révolution numérique et blockchains | p. 2 |
| Ce qu'il faut retenir... | p. 3 |
| Droit, finances & consommation | p. 3 |

Fonctions publiques et économie en bref

Economie : La France mieux que la zone Euro

Dans ses prévisions intérimaires l'OCDE a abaissé ses perspectives de croissance mondiale à 3,3%. La croissance de la zone euro, est prévu à 1%. Pour l'OCDE, la France réaliserait 1,3% en 2019 comme en 2020 après 1,5% en 2018.

La Cour des comptes juge les déficits

Le rapport annuel de la Cour des comptes juge que le déficit à 3,2% sera difficile à réaliser compte tenu du ralentissement de la croissance. Le poids de l'Etat dans le déficit s'élève à 4% d'après la Cour. La sécurité sociale serait un excédent ainsi que les administrations locales. Alors selon de nombreux experts (Dont Dominique Seux – Les Echos 26/02/19 « Le déficit français s'explique par un excès de dépenses de fonctionnement par rapport aux recettes fiscales »)

Progression limitée du nombre de fonctionnaires en 2017

L'emploi dans la fonction publique avait légèrement progressé en 2016... Mais il est resté quasiment stable en 2017. Avec les contrats aidés, la fonction publique compté 5,66 millions de salariés. Soit un recul de 0,1% sur 1 an après une hausse de 0,4% en 2016. Toutefois hors contrats aidés, les effectifs de la fonction publique ont progressé assez significativement. La fonction publique de l'Etat comptait 2,4 millions de fonctionnaires (Augmentation de + 0,9% en 2017, la fonction publique territoriale 1,9 millions de fonctionnaires (Augmentation de + 0,9% en 2017) et la fonction publique hospitalière 1,2 millions d'agents (Augmentation de + 0,7% en 2017). Les effectifs des ministères ont grossi de 1,2% hors contrats aidés en raison notamment de l'augmentation des enseignants et des universitaires.

Déficit français

Les données de l'INSEE publiées le mardi 25 mars 2019 indiquent que le déficit français en 2018 est légèrement inférieur à celui précédemment anticipé : il s'élève à 2,5% du PIB (59,6 milliards d'euros). La dette représente 98,4% du PIB, et le poids des dépenses publiques a diminué de 0,4 point en 2018, pour atteindre 56% du PIB.

Croissance et pouvoir d'achat

Selon l'INSEE, la croissance française 2018 est de 1,6%. Elle s'élevait à 2,3% en 2017, qui avait traduit une forte croissance. Le quatrième trimestre 2018 a connu la même croissance que celle du trimestre précédent, soit 0,3%. De son côté, le pouvoir d'achat augmente de 1% en 2018, contre 1,4% en 2017.

Gilets jaunes

Selon le ministre de l'Economie, après le 18ème mouvement de manifestation des « gilets jaunes », le montant des dégradations commises lors de celles-ci s'élève à 200 millions d'euros. Bruno LEMAIRE a aussi précisé que l'impact du mouvement sur la croissance française pouvait représenter 0,2 point du PIB pour 2018 et 2019, soit près de 4,5 milliards d'euros et que 73 500 personnes auraient été mises au chômage partiel dans 5 100 entreprises.

[Pour consulter le dossier du mois, consommation, conseils, fiscalité, droit, cliquer ici](#)

Pour aller sur le site de l'Acef Occitane et voir le détail des informations mises à jour chaque mois- cliquer sur www.occitane.acef.com

Flash Actus - Acef Occitane est une publication de l'Acef, Association crédit épargne des fonctionnaires, avenue Maryse Bastié- 46022 Cahors Cedex

Contact Acef : tél 05 81 22 00 00- www.occitane.acef.com

Si vous souhaitez vous abonner, cliquez sur acefoccitane@gmail.com en indiquant votre e-mail. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, cliquez sur acefoccitane@gmail.com en indiquant : résiliation et votre adresse d'e-mail.

Rédaction : Stratégie et Gestion/Leya Conseils- contact@leya-conseils.fr

Repères
Économiques
et financiers

Vos placements en mars 2019

| | Taux | Plafond |
|----------------------|--------|----------|
| Livret A | 0,75 % | 22 950 € |
| Livret dév. durable | 0,75 % | 12 000 € |
| Livret Jeunes min. | 0,75 % | 1 600 € |
| Livret d'épargne pop | 1,25 % | 7 700 € |
| CEL (sans prêt)* | 0,50 % | 15 300 € |
| PEL (sans prêt) | 1,00 % | 61 200 € |
| PEL (avec prêt)** | 2,00 % | 61 200 € |

* Prime d'Etat 0,50 %- plafond 1 144 €
** Prime d'Etat 1,00 %- plafond 1 525 €

Indices Insee, IRL et ICC

| Périodes | IRL | ICC |
|---------------------------|--------|-------|
| 4 ^e Trim. 2018 | 129,03 | - |
| 3 ^e Trim. 2018 | 128,45 | 1 733 |
| 2 ^e Trim. 2018 | 127,77 | 1 699 |
| 1 ^e Trim. 2018 | 127,22 | 1 671 |
| 4 ^e Trim. 2017 | 126,82 | 1 667 |
| 3 ^e Trim. 2017 | 125,46 | 1 670 |
| 2 ^e Trim. 2017 | 129,19 | 1 664 |

L'indice de référence des loyers est utilisé pour l'indexation des loyers depuis 2008 (base 100 au 4^e trimestre 1998).

BCE

La Banque Centrale européenne (BCE) a indiqué que ce taux de refinancement devrait rester à 0% jusqu'en fin d'année. La BCE a aussi annoncé qu'une troisième vague d'opérations ciblées de refinancement à long terme sera mise en œuvre entre septembre 2019 et mars 2021. Ces opérations ont pour but de faciliter les prêts des banques aux entreprises et particuliers de la zone euro. Il ressort toutefois pour l'heure que pour plusieurs analystes, les effets de la politique accommodante de la BCE sur la croissance restent limités.

Taux de détention des ménages

L'Observatoire des crédits indique que le taux de détention des crédits par les ménages est stable en 2018, par rapport à 2017. Ce taux est relatif à la part de ménages qui détient au moins un crédit immobilier ou de consommation ; il est de 47,8% en 2018. Au détail, le taux de détention de crédit immobilier croît, alors que celui concernant le crédit à la consommation est en baisse.

Révolution numérique et blockchains

La révolution numérique est en marche. « Il est désormais possible de payer sans contact avec une carte bancaire et ce en toute sécurité. La création du bitcoin en 2009 marque une nouvelle étape... L'innovation majeure du bitcoin est la possibilité de créer et d'utiliser de manière décentralisée une monnaie. Chacun peut vérifier le bon déroulement de la création monétaire. Le bitcoin est la première et la plus ancienne des cryptomonnaies. Il n'a pu exister que grâce aux blockchains. (Voir « les Blockchains en 50 questions » –JG Dumais -éditions Dunod 2018)

La blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente et sécurisée, qui fonctionne sans organe central de contrôle.

Une blockchain constitue en fait une base de données qui contient l'historique de tous les échanges effectués entre ses utilisateurs depuis sa création. Cette base de données est sécurisée et distribuée : elle est partagée par ses différents utilisateurs, sans intermédiaire, ce qui permet à chacun de vérifier la validité de la chaîne.

Il existe des blockchains publiques, ouvertes à tous, et des blockchains privées, dont l'accès est réservé à un certain nombre d'utilisateurs.

Cryptomonnaies et bitcoins

Une cryptomonnaie, dite aussi cryptoactif, cryptodevise ou monnaie cryptographique, est une monnaie utilisable sur un réseau informatique décentralisé, de pair à pair. Elle est fondée sur les principes de la cryptographie et intègre l'utilisateur dans les processus d'émission et de règlement des transactions

Pour la Banque Centrale européenne (BCE- Rapport 2012) « une monnaie virtuelle est un type de monnaie dématérialisée non régulée, créée et généralement contrôlée par ses développeurs et utilisée et acceptée au sein des membres d'une communauté virtuelle spécifique. Parmi celles-ci, seront considérées celles qui sont convertibles avec d'autres monnaies et qui reposent souvent sur un principe de création et de gestion décentralisée et sur des mécanismes cryptographiques comme par exemple bitcoin

Les crypto-actifs ne sont pas des monnaies

Pour la Banque de France

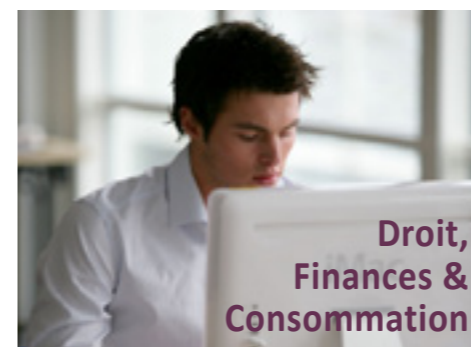
« Les crypto-actifs ne remplissent pas ou que très partiellement les trois fonctions dévolues à la monnaie

- D'abord, leur valeur fluctue très fortement, ce qui ne permet pas d'en faire des unités de compte. De fait, très peu de prix sont exprimés dans ces crypto-actifs.
- Ensuite, comme intermédiaires des échanges, les crypto-actifs sont bien moins efficaces que la monnaie qui a cours légal, dans la mesure où (i) la volatilité de leur cours rend de plus en plus difficile leur utilisation comme moyen de paiement ; (ii) ils induisent des frais de transactions qui sont démesurés pour de simples opérations de détail ; et (iii) ils n'offrent aucune garantie de remboursement en cas de fraude.

- Enfin, leur absence de valeur intrinsèque ne permet pas non plus d'en faire des réserves de valeur, inspirant confiance. Les crypto-actifs ne s'appuient sur aucun sous-jacent réel. Ils sont souvent émis en fonction d'une puissance de calcul informatique, sans considération des besoins de l'économie et de ses échanges, ce qui ne permet pas de leur attacher une valeur intrinsèque.

Au plan juridique, les crypto-actifs ne sont pas reconnus comme monnaie ayant cours légal, ni comme moyen de paiement

Pour mémoire, selon l'article L111-1 du Code monétaire et financier (CMF), « La



Couples non mariés : la reconnaissance de l'enfant

À la différence de la mère pour qui la maternité est établie dès lors que son nom apparaît dans l'acte de naissance, le père dans un couple non marié doit faire une reconnaissance pour établir la filiation paternelle.

La démarche peut être accomplie avant ou après la naissance. Il sera demandé au père de présenter un justificatif d'identité et, nouveauté, un justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.

Si la procédure a lieu avant la naissance, la démarche peut être faite auprès de toutes les mairies. L'officier d'état civil rédigera l'acte de reconnaissance, le fera signer et en remettra une copie au père. Il faudra présenter ce document lors de la déclaration de naissance.

Si la reconnaissance a lieu après la naissance, elle pourra être établie à la mairie du lieu de naissance avec les mêmes documents, dans le cadre de la déclaration de naissance qui doit avoir lieu dans les 5 jours qui suivent l'accouchement. Elle sera alors inscrite dans l'acte de naissance de l'enfant.

La SNCF devrait proposer un service de vente de billets de train via la plateforme Facebook

La SNCF a annoncé qu'il sera bientôt possible de réserver et d'acheter des billets de train via la plateforme Facebook. Pour cela, les utilisateurs pourront échanger avec OUI.sncf sur Messenger et engager une conversation. Une fois les gares, les dates de départ et destination indiquées, OUI.sncf communiquera tous les trains correspondant à la demande. Une simple sélection du voyage puis le paiement via Facebook Messenger (en ayant créé au préalable un compte sur OUI.sncf) suffiront à acheter les billets de train.

Selon la SCNF, Ouibot, qui a été déployé en 2016 sur Messenger sans la fonction réservation et achat, échange mensuellement avec 50 000 utilisateurs. Il était par ailleurs déjà possible de réserver un TGVMax par ce moyen depuis 2017.

... ce qu'il faut retenir...

monnaie

de la France est l'euro ». C'est donc la seule monnaie ayant cours légal en France. Les crypto-actifs ne peuvent pas être qualifiés en France de monnaie ayant cours légal. De ce fait, il est possible de les refuser en paiement

Le fonctionnement de la blockchain

Toute l'infrastructure d'une blockchain, technologie sur laquelle s'appuient les cryptomonnaies comme le bitcoin, repose sur le minage. Ce terme désigne l'opération par laquelle un bloc (soit un groupe d'opérations et de transactions) est validé par un des membres du réseau (un « mineur »), après avoir résolu un problème mathématique très complexe nécessitant la puissance de calcul d'un ordinateur. Pour chaque opération, tous les mineurs le désirant sont en compétition et celui qui la valide le plus rapidement se voit rémunéré dans la cryptomonnaie qu'il « mine ». En corollaire, quand le cours de celle-ci baisse, le revenu du « mineur » décroît automatiquement. Le minage est indispensable à la fluidité et à la sécurisation des échanges de crypto.

Bitcoin et cryptomonnaies : Les bases

Une fois installé un portefeuille Bitcoin sur un ordinateur ou un téléphone portable, le système générera une première adresse Bitcoin et le nouvel utilisateur pourra en créer de nouvelles en tant que de besoin. (<https://bitcoin.org/fr/comment-ca-marche>). Pour être confirmées, les transactions doivent être incluses dans un bloc qui doit correspondre à des règles cryptographiques très strictes qui seront vérifiées par le réseau. Outre le bitcoin, il existe d'autres cryptomonnaies ou crypto-actifs

Les crypto-actifs sont hautement spéculatifs et leurs cours peuvent à tout moment s'effondrer.

La convertibilité des crypto-actifs dans différentes monnaies ayant cours légal n'est garantie par aucun organisme centralisé. Ainsi, les investisseurs ne peuvent récupérer leurs fonds en devises que si d'autres utilisateurs désirent acquérir les mêmes crypto-actifs. De ce fait, le cours d'un crypto-actif peut à tout moment s'effondrer si les investisseurs voulant dénouer leurs positions ne trouvent pas d'acquéreurs et se retrouvent détenteurs d'actifs illiquides. Dans le cas particulier du bitcoin, le processus d'émission d'unités, qui est uniquement dépendant d'une puissance de calcul informatique, est plafonné dans le temps. Cette limitation nourrit un phénomène de pénurie qui, face à la forte demande induite principalement pour le motif de spéculation, entraîne de très fortes fluctuations de cours.

L'encours des crypto-actifs est encore limité au regard du stock de monnaie en circulation.

Les usages des crypto-actifs se diversifient et exposent les investisseurs à des risques de perte financière accrus

Les crypto-actifs sont également vecteurs de risques de cyber-attaques, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, tout en ayant un coût environnemental. Par leur caractère anonyme, les crypto-actifs favorisent le financement du terrorisme et d'activités criminelles ainsi que le contournement des règles relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux. Les épisodes répétés de fraudes importantes (piratage de Coincheck en janvier 2018 pour 534 millions de dollars américains, faillite retentissante en 2015 de la première plate-forme mondiale d'échange de bitcoin, MtGox 3)(voir les Echos du 13 mars 2019 p 16) illustrent la vulnérabilité de l'écosystème des crypto-actifs et le niveau élevé des risques associés, en l'absence de mécanismes de garantie.